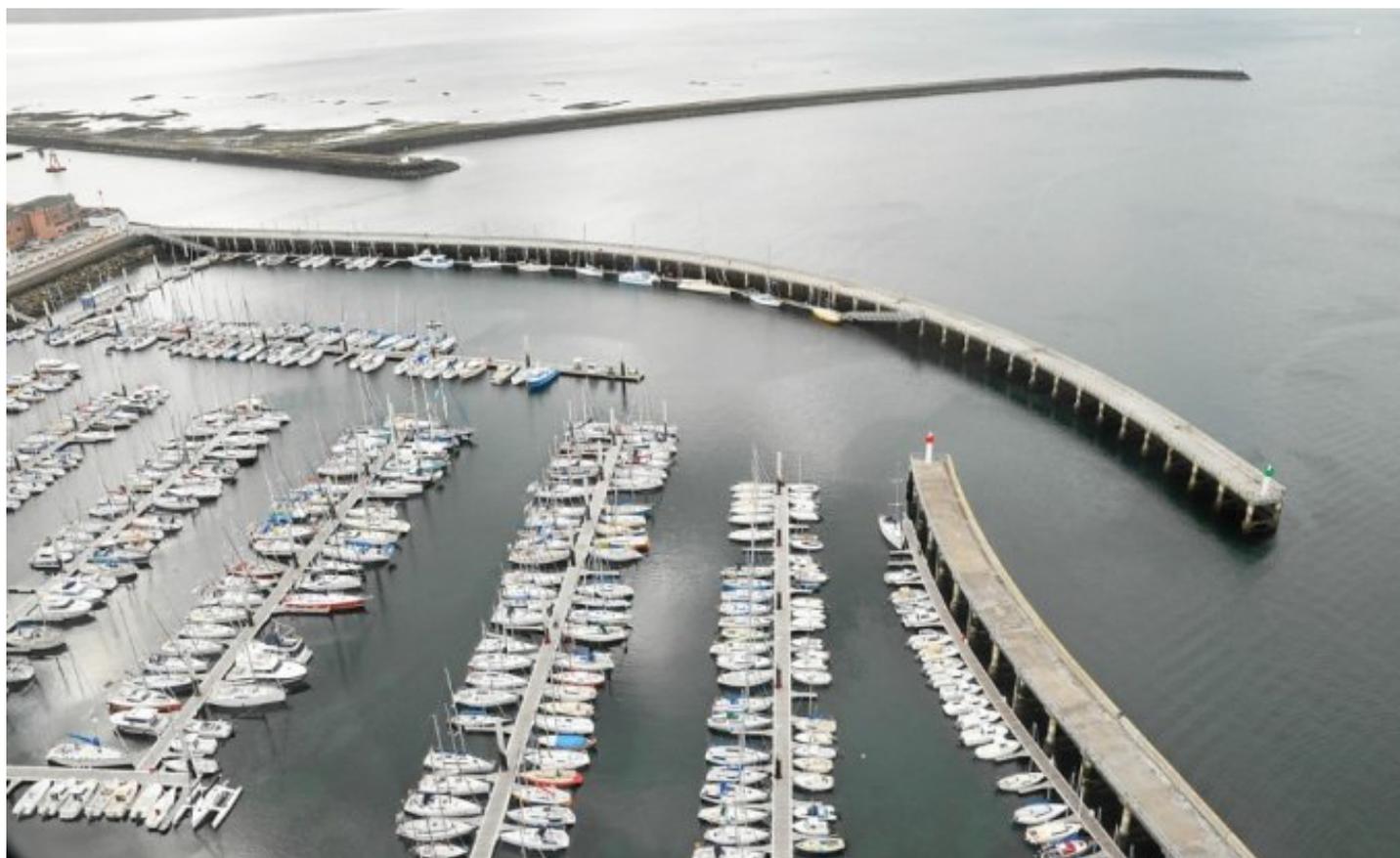


# Bientôt une ligne de cabotage à la voile entre Brest et Bayonne ?



Publié par **Bruno Salaun** le 18 mai 2022 à 19h04

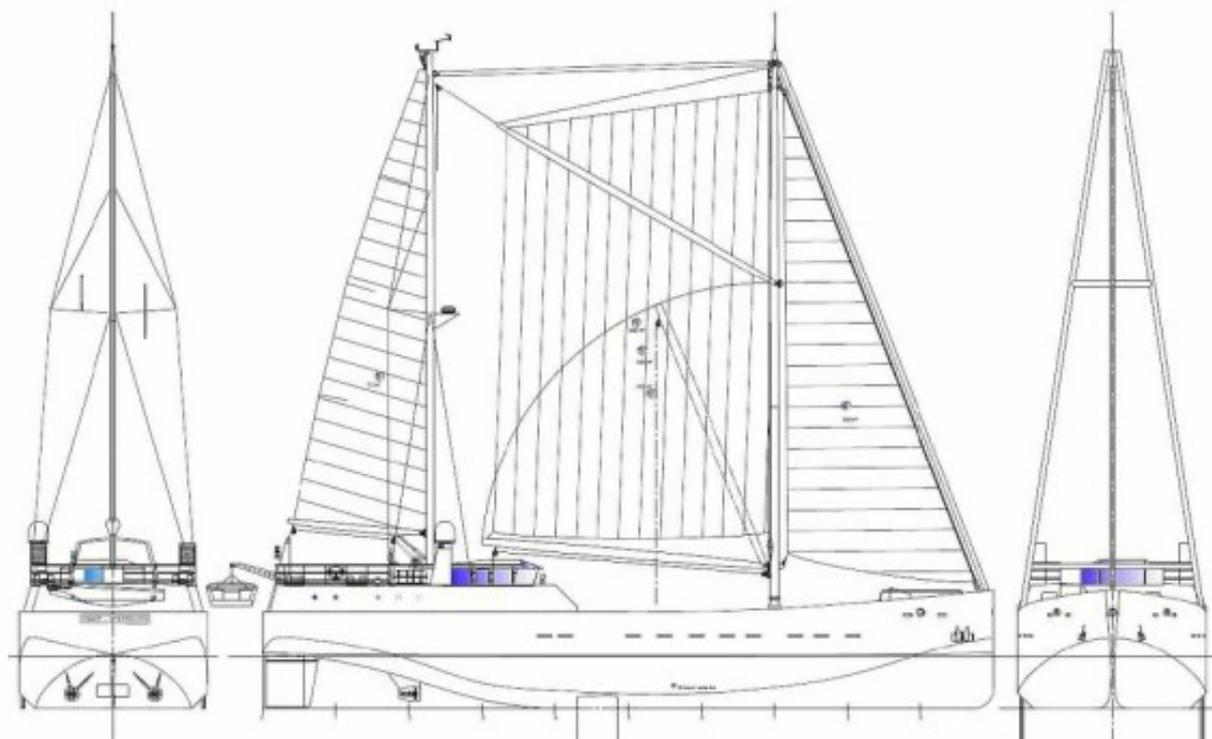


Brest pourrait devenir un port de transport à la voile sur la façade Atlantique. (Photo d'archive Le Télégramme)

**L'association Anef estime que le cabotage côtier à la voile constitue l'une des solutions de décarbonation du transport maritime. Elle entrevoit une ligne avec escales entre Brest et Bayonne.**

« Un cargo de 35 m avec une coque en acier capable d'embarquer l'équivalent de 150 palettes hautes et de débarquer 300 tonnes par escale », décrit Alain Grand Guillot. Le président de l'**Association nantaise d'éco-conception**, membre du Pôle Mer Bretagne Atlantique, fera le point, ce jeudi soir, à Lorient, sur un projet de cabotage à la voile moderne envisagé sur la façade Atlantique.

Ce projet de démonstrateur, prévu pour 2024, testerait, dans un premier temps, une ligne régulière, avec approvisionnement hebdomadaire, par exemple entre Bayonne et Brest, avec des appontements aux Sables d'Olonne, à Paimboeuf et Lorient. Il naviguerait avec trois membres d'équipage. « Au-delà des dessertes locales, de l'intérêt pour le développement économique territorial, il faudra que l'on entre dans des hubs pour transborder les produits sur des bateaux plus importants comme les cargos transocéaniques en cas de besoin », émet Alain Grand Guillot.



Plan de voilure préliminaire dessiné pour le cargo à la voile de 35 m que l'Association nantaise d'éco-conception fluvio-maritime projette de sortir en 2024. (Knarr/Anef)

## « Notre solution permettra d'effacer de 18 à 20 camions »

Cet ingénieur en énergies renouvelables situe ce segment du transport maritime entre les voiliers de bornage et les **grands cargos à propulsion vélique**. Il voit surtout ce cabotage fluvio-maritime à la voile comme un moyen de décongestionner le transport par la route le long du littoral Atlantique et de décarboner les flux. « Notre solution permettra, à chaque fois, d'effacer de 18 à 20 camions », assure le président de l'Anef.

“

Il est clair que notre modèle ne sera rentable que si

# les chargeurs font évoluer leur approche des flux logistiques, que si les standards du transport maritime évoluent.



Des chargeurs, l'association en a contacté 70 dans le cadre d'une étude socio-économique menée en collaboration avec l'Institut d'économie et de management de l'Université de Nantes. « Il est clair que notre modèle ne sera rentable que si les chargeurs font évoluer leur approche des flux logistiques, que si les standards du transport maritime évoluent. On pense qu'il faut accélérer la transition et ne pas se contenter d'adaptation », insiste Alain Grand Guillot.

L'Anef envisage la création d'une société coopérative à l'horizon 2023 pour fédérer autour de son projet de démonstrateur dont le budget de 5 à 6 M€ reste à réunir. « Nous avons des plans du bateau, mais pas de moyens pour payer un architecte. Il nous faudra dépasser la simple énergie bénévole », conclut celui qui attend, par ailleurs, beaucoup de l'adaptation du droit européen et de la Loi Climat & résilience, en France.

## **Loïc Hénaff : « En Bretagne, on est shooté au gasoil »**

À la fois **chef d'entreprise**, membre du GIE des chargeurs de Bretagne et conseiller régional délégué au fret, Loïc Hénaff regarde le sujet avec intérêt. « Nous sommes shootés au gasoil en Bretagne où 94,5 % du fret passe par le camion, des camions chargés en moyenne à 50 % et donc cela a un coût et c'est impactant sur le plan écologique. Plus de 40 % de ces chargements concernent des minéraux et des produits des bâtiments, des grandes masses qu'il faudra diminuer », fait-il le constat.

La Région Bretagne se dit prête à soutenir un poste pour favoriser le développement du cabotage car il va falloir aller chercher des marchés sur des produits à valeur ajoutée, aménager les ports pour permettre les appontements. « Ce port à port, proche des centres urbains, cela a du sens. Et puis penser au cabotage à la voile, c'est aussi revenir sur cette frénésie autour de la vitesse de la logistique, c'est accepter de rallonger un peu les délais de livraison, en garantissant - c'est indispensable pour convaincre des chargeurs - un transport régulier et fiable quel que soit le temps. C'est évidemment possible », poursuit Loïc Hénaff.

## **Pratique**

*Conférence publique et gratuite d'Alain Grand-Guillot, ce jeudi 19 mai, à 18 h, à l'amphi Ensibs de l'Université Bretagne Sud à l'invitation du conseil de développement du Pays de Lorient.*

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

**Je m'abonne**